

Département de Géographie et Aménagement

GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE

3^{ème} année



**Organisation pédagogique des études
Année 2015-2016**

Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
 - de définir la problématique du cas posé,
 - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
 - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
 - de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
 - cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Biogéographie, Hydrologie, risques naturels),
 - une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
 - les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, télédétection, statistique descriptive et analyse de données,
 - une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, chaque semestre, l'étudiant est invité à choisir une ou plusieurs options dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences Humaines et Sociales : initiations à l'Histoire contemporaine, à la Sociologie ; ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- En fonction du choix des options proposées en 3^{ème} année de Licence, les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master recherche « Acteurs et territoires », le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
 - les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
 - plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
 - les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

Calendrier universitaire 2015/2016

Pré-rentrée : le Lundi 07/09/2015

L1 : 9h00, L2 : 11h00, L3 : 11h45

1^{er} semestre

Rentrée : L1 : 08/09/15 L2 et L3 : 07/09/2015 après-midi

Journée Intégration Licence : Vendredi 18 Septembre 2015

Interruption des cours : du 24/10/15 après les cours au 02/11/2015 au matin

Fin du premier semestre : le 05/12/2015

Semaine de révision : du 7 au 11/12/2015

Examens du premier semestre : Du 14 au 18 Décembre 2015

Vacances de Noël : du 19/12/2015 après les cours au 04/01/2016 au matin

Délibérations du premier semestre : le jeudi 14 janvier après-midi

2^{ème} semestre

Stage L3 : 3 semaines du 4 au 24 janvier 2016

Du 18 au 22 janvier 2016 : L1 et L2 , Tutorat et travail sur dossier

Début des cours : le lundi 25 janvier 2016

Vacances d'Hiver : du 13/02/2016 après les cours au 22/02/2016 au matin

Vacances de Pâques : du 02/04/16 après les cours au 18/04/2016 au matin

Fin du deuxième semestre : 06/05/2016

Semaine de révisions : du 9 au 13 mai 2016

Examens du second semestre : du 17 au 20 mai 2016

Soutenance L3 : Vendredi 29 Avril 2016

Délibérations de la 1ère session : Jeudi 9 juin 2016

SESSION 2

Examens de la 2ème session : du 20 au 25 juin 2016

Délibérations de la 2ème session : vendredi 1er juillet 2016

AUTRES DATES

- **Salon de l'Etudiant**

- Boulogne : vendredi 6 novembre 2015
- Calais : samedi 14 novembre 2015
- Dunkerque : vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015
- Lille : Du jeudi 21 au samedi 23 janvier 2016

- **Salon « poursuite d'études » (Lille) : vendredi 26 et samedi 27 février 2016**

- **Journée « Portes Ouvertes » : samedi 30 janvier 2016**

- **SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV » : mardi 01/12/15 et mardi 23/02/16 de 12h à 14h**

- **Journées du sport : jeudi 8 octobre 2015**

- **Journées Premier Emploi**

- Calais : vendredi 27 novembre 2015
- Dunkerque : vendredi 11 décembre 2015
- Boulogne : vendredi 13 novembre 2015

- **UNIVERSANTE**

- Berck sur Mer : jeudi 15 octobre 2015 (sous réserve)
- Boulogne sur Mer : jeudi 26 novembre 2015
- Calais : jeudi 19 novembre 2015
- Dunkerque : jeudi 3 décembre 2015
- St Omer : jeudi 10 décembre 2015

- **JOURNEES D'IMMERSION (Lycéens): du lundi 8 au vendredi 12 février 2016**

- **Jours fériés**

- dimanche 1er novembre 2015 (Toussaint)
- mercredi 11 novembre 2015 (armistice guerre 14/18)
- Lundi 28 mars 2016 (Pâques)
- dimanche 1er mai 2016 (fête du travail)
- dimanche 8 mai 2016 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 5 mai 2016 (Ascension)
- lundi 16 mai 2016 (Pentecôte)

**Volumehoraireetnaturedesenseignementsparsemestre avec
affectationdescréditseuropéens(ECTS)**

Licence 3^{ème} année

Semestre	Unité	Intitulé	Nbre d'heures	ECTS	Enseignants
Semestr e 5	UE5.1	Acteurs et représentations	24	3	Mme Hellequin
	UE5.2	Géopolitique	24	3	Mme Acloque / M. Gibout
	UE5.3	Géographie régionale	24	3	M. Henocq
	UE5.4	Géographie maritime et littoral	24	3	Mme Rufin-Soler
	UE5.5	Paléogéographie (climats du passé)	24	3	M. Hequette
	UE5.6	Risques naturels	24	3	Mme Ruz
	UE5.7	Histoire des religions et des faits religieux	24	3	M. Podvin
	UE5.8	Anglais	25	3	Enseignants LANSAD
	UE5.9	SIG	24	2	M. Lherbier
	UE5.10	Préparation aux concours	24	2	Mme Frere / Mme Acloque
	UE5.11	Textes scientifiques internationaux	24	2	M. Hequette / M. Gibout

Totaux 265 30

Semestr e 6	UE6.1	Géographie régionale : la France	24	3	M. Jouvenel
	UE6.2	Géographie économique	24	3	M. Joan
	UE6.3	Aménagement du littoral	24	3	M. Hequette / Mme Rufin-Soler
	UE6.4	Aménagement et politiques urbaines	24	3	M. Soler
	UE6.5	Pollutions atmosphérique et le changement climatique	24	3	Mme Frere
	UE6.6	Géographie et environnement (évolution des grands systèmes morphologiques)	24	3	Mme Ruz
	UE6.7	Anglais	25	3	Enseignants LANSAD
	UE6.8	SIG	12	2	M. Rousseau
	UE6.9	Stage de terrain	24	2	(Voyage d'étude)
	UE6.10	PPP / Préparation au stage	10	3	Mme Frere
	UE6.11	Commentaires de documents	24	2	M. Le Blanc

Totaux 239 30

Des excursions et sorties de terrain obligatoires sont programmées tout au long du cursus.

L'autorisation d'utiliser des ordinateurs portables en salle de cours est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

Programme des enseignements

Semestre 5

UE5.1 - Acteurs et Représentations

• **Mme Hellequin**
(12hCMet12hTD)

• Pour mieux comprendre les territoires il est important d'identifier les acteurs qui participent à la dynamique des espaces. A partir de la mise en évidence des différents systèmes d'acteurs publics et privés, nous nous intéresserons à leurs discours et représentations territoriales qui permettent de mieux comprendre les relations des sociétés à leurs espaces.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.2 - Géopolitique

• **M. Gibout et Mme Acloque**
(12hCMet12hTD)

• Ce cours interrogera la géopolitique de l'Europe et des mondes slaves. Il questionnera en particulier les relations de la Russie (parenthèse soviétique incluse) avec l'Europe Centrale et Orientale et l'Asie Centrale, ainsi que la zone des Balkans. Ce faisant, les enjeux politiques, culturels, économiques, symboliques, culturels ou stratégiques seront explicités dans leurs dimensions diachronique et synchronique.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.3- Géographie Régionale

• **M. Henocq**
(12hCM et 12h TD)

Cette unité a pour objectif de présenter la France des régions. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différentes régions mais plutôt en une recherche de régions-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration.

• Bibliographie :

- ADOUMIE V., *Géographie de la France*, coll. HU Géographie, Hachette supérieur, Paris, 2007.
- BOYER J-C, CARROUÉ L., GRAS J., LE FUR A., MONTAGNÉ-VILETTE S., *La France Les 26 régions*, A. Colin, Paris, 2005.
- PIERCY P., *Le fait régional*, Coll. Carré géographie, Hachette, 2005.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.4- Géographie Maritime et Littorale

• **Mme Rufin-Soler**
(12hCMet12hTD)

• Le Littoral est un espace particulièrement convoité car de nombreuses populations s'y implantent depuis plusieurs siècles. En effet, le Littoral offre une grande diversité d'activités économiques : pêche, aquaculture, activités industrialo-portuaires et logistiques, tourisme, ... Pour autant, le Littoral, espace d'interface entre milieu terrestre et milieu marin est tout à fait spécifique et reste un milieu particulièrement fragile.

Ce cours sera consacré à montrer la complexité des zones littorales en tant que système où se combinent de multiples relations complexes et interdépendantes.

L'analyse des différentes fonctionnalités de ce système sera effectuée notamment les activités de la pêche et l'aquaculture, les activités portuaires, ainsi que les activités liées au tourisme. Autant d'activités qui cohabitent sur un même territoire sans oublier les environnements urbains et naturels dans lesquels ces fonctions s'intègrent.

Une analyse d'un territoire Littoral spécifique sera réalisée dans le cadre des TD.

•MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.5 - Paléogéographie (climats du passé)

• **M. Hequette**

(12h CM et 12h TD)

● Ce cours retrace les changements climatiques passés de la planète à différentes échelles de temps, en mettant toutefois l'accent sur la période géologique la plus récente de l'histoire de la Terre qu'est le Quaternaire. Les différentes théories qui ont été avancées pour expliquer les changements climatiques du Quaternaire sont examinées, ce qui permet d'aborder les liens océan/atmosphère dans la dynamique du climat à l'échelle globale. Ce cours est également l'occasion d'étudier certaines des techniques qui ont permis de retracer les variations du climat de la Terre ainsi que des méthodes de reconstitution paléo-environnementales, notamment lors de séances de travaux dirigés.

● Bibliographie :

- DAWSON, A.G., 1994. *Ice Age Earth - Late Quaternary Geology and Climate*, Routledge. Londres, 293 p.

- DECONINCK, J.F. 2006. *Paléoclimats: l'enregistrement des variations climatiques*. Edition Vuibert/Société Géologique de France, 208 p.

- FOUCAULT, A., 2009. *Climatologie et paléoclimatologie*. Dunod, Paris, 307 p.

- GOUDIE, A., 1992. *Environmental Change - Contemporary problems in geography*. Oxford University Press, Oxford, 329 p.

- GOULD, S.J., 1997. *L'éventail du vivant*. Seuil, Paris, 304 p.

- ROTARU, M., GAILLARDET, J., STEINBERG, M. et TRICHET, J., 2006. *Les climats passés de la Terre*. Edition Vuibert/Société Géologique de France.

•MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.6 – Risques Naturels

• **Mme Ruz**

(12h CM et 12h TD) (mutualisé avec M1 ETE)

● Dans une première partie, les notions d'aléas naturels et de risques sont définies et analysées. Puis en seconde partie, les principaux risques naturels affectant la France sont étudiés ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur prévention et leur gestion.

•MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.7 - Histoire des religions et des faits religieux

• **M. Podvin**

(12h CM et 12h TD)

● En voyageant, nous ne pouvons manquer de voir les clochers des églises ou les pointes des minarets ; d'entendre le tintement des cloches ou l'appel à la prière du muezzin. En visitant des musées, nous découvrons des œuvres d'art, des tableaux ou des sculptures s'inspirant de motifs religieux ; les fêtes du calendrier et l'année calendaire qui rythment notre vie sont fondées sur la religion, et nous ne pouvons y échapper. Les religions ont marqué les populations pendant des millénaires. Quelles ont été leur importance et qu'en est-il encore aujourd'hui ?

•MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.8 - Anglais

• Enseignants LANSAD

(25h TD)

• Étude et traduction de textes à caractère géographique, au sens large : géographie physique, écologie. Exercices de révision générale de la grammaire anglaise.

• MCC : contrôle continu (voir descriptif page 17)

UE5.9 - SIG

• M. Lherbier

(24h TD)

• Les Travaux Dirigés ont pour objectif de fournir les connaissances élémentaires sur les S.I.G., à travers des travaux concrets. Les exercices porteront particulièrement sur la gestion des systèmes de coordonnées, la cartographie et la création de données géographiques. Une assistance sur les sujets de dossiers des étudiants sera également proposée.

• MCC : contrôle continu

UE5.10 - Préparation concours administratifs

• Mme Frere et Mme Acloque

(12h CM et 12h TD)

• Donner les informations et la méthodologie nécessaires à la préparation des concours administratifs de la fonction Publique Territoriale

Plan de cours :

- Présentation des concours administratifs et de leurs épreuves
- Préparation à l'épreuve de composition de culture générale
- Préparation à l'épreuve de note de synthèse et ses variantes
- Préparation à l'épreuve orale
- Exercices pratiques

• Bibliographie :

DISY A., Epreuve de conversation avec le jury, Ed du CNFPT, 2002

LITOFF, Concours d'attaché territorial, Ed Dunod

SILVESTRE R., Culture générale, Ed d'Organisation, 2002

MOLINARD P., La dissertation de culture générale, La Documentation française, 2005

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE5.11 – Textes Scientifiques et internationaux

• M. Hequette et M. Gibout

(12h CM et 12h TD)

• Ce cours de L3 se propose d'analyser des textes essentiellement anglophones portant sur les concepts, les outils et les exemples de la science géographique telle qu'elle est pratiquée dans d'autres pays. L'objectif du cours est non seulement d'ouvrir la réflexion aux courants d'idées et aux analyses territoriales d'autres pays que la France, mais également de préparer les étudiants à différents concours, cursus et diplômes dans lesquels la dimension internationale est de plus en plus décisive.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

Semestre 6

UE6.1 – Géographie Régionale : La France

• M.Jouvenel

(12hCMet 12hTD)

• Cette unité a pour objectif de présenter la France des régions. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différentes régions mais plutôt en une recherche de régions-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration.

Le nouveau découpage régional constituera une base de réflexion.

• Bibliographie :

- REGHEZZA-ZITT M., *La France dans ses territoires*, éditions SEDES, Paris, 2011.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE6.2 - Géographie Economique

• M.Joan

(12hCMet 12hTD)

• Les transports et les mobilités associées sont devenus des composantes essentielles dans le fonctionnement quotidien de nos sociétés. Que serait la mondialisation de l'économie sans moyens de transports ? Quel aménagement du territoire sans transports ? Les transports ne modèlent-ils pas l'organisation urbaine ? L'accessibilité n'est-elle pas le 1er facteur de localisation de nombreuses entreprises ou l'un des principaux critères de choix d'un lieu de résidence ? Les blocages des villes, des régions, des pays ... ne sont-ils pas occasionnés par des dysfonctionnements dans les transports ? Bref, le transport n'est pas une fin en soi, il est parfois subi, et pourtant, il est au cœur de nos choix quotidiens et structure l'avenir des territoires. Cette unité ne constitue qu'une initiation aux enjeux liés aux transports.

Elle aborde les thématiques suivantes :

- Les enjeux liés aux transports

- Les relations entre territoires et transports

- L'évolution des transports depuis le XIX^{ème} siècle

- Puis, à partir d'un zoom sur la France, elle aborde les différents modes de transport.

Cette unité est accompagnée de la réalisation d'un dossier par les étudiants sur une thématique fournie en début d'année tandis que des cas concrets sont présentés en cours.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE6.3 – Aménagement du littoral

• M.Hequette et Mme Rufin-Soler

(12hCMet 12hTD)

• 1- Application des notions et concepts de géomorphologie littorale à l'aménagement des littoraux: le problème de l'érosion des côtes meubles, formes d'intervention de l'homme dans la dynamique des côtes, perturbation des transits sédimentaires et déstabilisation des falaises, cellules sédimentaires (définitions et identification, quelques aspects de gestion - notions de zones homogènes et unités de gestion littorale).

2- L'aménagement du littoral en France : conflits d'usages, loi littoral, politiques d'aménagement (conservation des espaces naturels, urbanisation, aménagements portuaires, gestion intégrée de la zone côtière...).

• Bibliographie :

- Carter, R.W.G. (1988). *Coastal Environments – An introduction to the physical, ecological and cultural systems of coastlines*. Academic Press, Londres, 617 pp.

- MEEDDM (2010). *La gestion du trait de côte*. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,

du Développement durable et de la Mer. Editions Quae, Versailles, 293 pp.
- Paskoff, R. (1998). *Les littoraux - Impacts des aménagements sur leur évolution*, (3^{ème} édition). Armand Colin, Paris, 260 pp.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE6.4 – Aménagement et Politiques Urbaines

• **M.Soler**

(12hCM et 12hTD)

• L'objectif de ces séances est de présenter l'Aménagement du territoire en France d'une manière opérationnelle: histoire administrative, évolution des concepts, échelles, acteurs, instances de décision, appareil législatif, outils et méthodes, procédures et montages opérationnels, organismes d'études et de réalisations, milieux professionnels. Un travail est demandé aux étudiants sur l'aménagement de leur propre territoire.

Une visite technique dans des services spécialisés est organisée à la fin de ce cycle.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE6.5 – Pollution atmosphérique et changement climatique

• **Mme Frere**

• Il s'agira de présenter la problématique des pollutions atmosphériques en étudiant leurs sources, les paramètres qui les influencent, leurs impacts ainsi que les principaux moyens de prévention.

Qu'est-ce que le changement climatique contemporain ? Comment le mettre en perspective avec les changements climatiques anciens ? Les modèles d'analyse et prévisionnels. Les causes et les conséquences actuelles et futures prévues.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE6.6 – Géographie et Environnement

• **Mme Ruz**

(12hCM et 12hTD)

• L'objectif principal de ce cours est de développer les capacités d'analyse des milieux naturels et des changements environnementaux d'origine naturelle ou anthropique qui les affectent, et ce à différentes échelles temporelles et spatiales. Sont abordés dans ce cours : Le concept d'équilibre dynamique des milieux naturels, les impacts des changements climatiques sur l'environnement pendant le Quaternaire (modifications des reliefs et des systèmes hydrographiques, variations du niveau marin, effets sur la répartition des biomes), les changements environnementaux depuis le Petit Âge Glaciaire et leurs impacts.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

UE6.7 - Anglais

• **Enseignants LANSAD**

(25h TD)

• Étude et traduction de textes à caractère géographique, au sens large : géographie physique, paysages, tourisme, transports, population, commerce et industrie, agriculture, environnement et écologie. Exercices de révision générale de la grammaire anglaise.

• MCC : contrôle continu (voir descriptif page 17)

UE6.8 - SIG

• M. Rousseau

(12h TD)

• Dans le cours, les étudiants seront amenés à élaborer en groupe un rapport d'analyse sur un territoire et une problématique choisis (par exemple leur commune d'origine) par eux ou proposés par les enseignants de la formation. Les étudiants seront ici responsables de toutes les phases d'élaboration du travail : collecte, traitement et analyse des données, rédaction et présentation. Les aspects de cartographie seront privilégiés et réalisés avec un logiciel de SIG.

•MCC : contrôle continu

UE6.9 – Stage de terrain

•MCC : contrôle continu

UE6.10 Métiers - PPP

• Mme Frere

(9h TD)

• Le bilan personnel (aspirations et compétences), le projet personnel et professionnel, le marché de l'emploi, les sources d'information, le CV, la lettre de motivation.

• **Stage obligatoire d'une durée de trois semaines** qui doit se dérouler **entre le 5 et le 25 janvier 2015** dans un organisme privé ou public.

Le stage donne lieu à la réalisation d'un mémoire (ou rapport de stage) placé sous la supervision d'un enseignant du département de géographie et d'un maître de stage dans la structure d'accueil.

Le stage donne également lieu à un exposé lors d'une soutenance en présence d'un minimum de deux enseignants du département dont l'enseignant ayant suivi l'étudiant(e).

L'évaluation du stage est basée sur la qualité du mémoire et de l'exposé oral.

Les objectifs du stage sont : (1) de découvrir un type d'organisation ou d'entreprise et son fonctionnement et/ou un métier ; (2) d'acquérir ou de développer des compétences complémentaires à celles de la formation universitaire et de mettre en œuvre les savoirs acquis lors de la formation afin de répondre à la problématique traitée dans l'organisme d'accueil ; (3) d'apprendre à rédiger un mémoire lié aux missions de la structure d'accueil.

• Soutenance de stage : **le Vendredi 17 Avril 2015**

•MCC : contrôle continu

UE6.11 – Commentaire de documents

• M. Le Blanc

(24h TD)

• Méthodologie de commentaires de cartes topographiques. Analyse de paysages et d'organisations de l'espace à partir de la carte topographique et de documents complémentaires (coupes et cartes géologiques, documents INSEE...). Analyse des liens entre le milieu physique et les activités humaines. Etudes de cas (espaces urbains, ruraux, méditerranéens, de montagne, littoraux...).

● Bibliographie :

- Tiffou J., *Commenter la carte topographique aux examens et aux concours*, Armand Colin, 2009.
- Metton A., Gabert P. (dir), *Commentaire de documents géographiques de la France*, Sedes, édition la plus récente.

- MCC : contrôle continu + examen terminal

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2015/2016

Proposition adoptée par le CEVU du 21 juin 2011-

Proposition votée par le CA du 5 juillet 2011

MAJ : CEVU 26/06/2012 et CFVU 10/10/2014 et 18/06/2015

CURSUS LICENCE (6 semestres)

Inscription et progression

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

- Pour les années d'études à accès sélectif, le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Calendrier universitaire et sessions d'examen

- L'année universitaire s'organise entre le 1er septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).

A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.

- L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat...).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

- Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

Attention :

* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.

* si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cour magistral, TD, TP), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.

Il appartient au jury de déterminer l'application ou pas du contrôle continu à la notion d'épreuve.

* un même enseignement au cours du semestre sur des sites différents donne lieu à un même sujet d'examen et à une épreuve organisée en même temps.

Accompagnement et Réorientation

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1ère année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury.

Les responsables d'année et directeurs des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux Unités d'Enseignement (UE) et, aux Eléments Constitutifs (EC) si possible.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Capitalisation – Compensation

* capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens... »)

*compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.
- Entre les années qui composent le diplôme :

* pour le diplôme intermédiaire de DEUG :

la 2ème année de licence compense la 1ère année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 2ème année.

* pour le diplôme de Licence :

la 3ème année de licence compense la 1ère et la 2ème année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 3ème année.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

* BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 5 % du total maximum des points (10 points maximum).

- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

Jury

- Le Président de l'université nomme le président et les membres du jury.

Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

- Règle du Supérieur : le Président de Jury précise dans le règlement des études s'il applique la règle du supérieur, et comment il l'applique.

Le Département de Géographie n'applique pas cette règle du "supérieur".

Dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60% de la note.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

- Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la Division des études et de la Vie Etudiante (DEVE) pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

- Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

A la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées,

uniquement le résultat : admis, ajourné, AJAC.

- Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme

« licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 et attribuée.

- Points de JURY :

L'existence de la possibilité ou non de " points de jury " est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la

délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,

- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

- Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.

Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.

En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours.

Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins une épreuve d'une unité d'enseignement et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant ».

En cas d'absence justifiée à une épreuve, la note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.
- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple.

Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

Sportifs de haut niveau (SHN)

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

Salarié : application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP

Il est dispensé de l'assiduité, peut ne pas passer le CC et est invité à passer l'examen terminal

Dispositifs d'évaluation des enseignements

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.

Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

Stage :

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage.

Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD en Licence

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2e ou 3e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées

par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera

aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources

en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les

critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence

du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les*

langues (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL. Les examens terminaux communs de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Session 1

Cadrage général pour chaque année d'études.

L1 examen terminal = CE + PE (1h30) et contrôle continu = CO + PO + CRL

L2 examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL

L3 S5 tout en contrôle continu

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat

LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (L1S2-L2S4-L3S6-M1S2) s'inscrivant dans la continuité du 1^{er} semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1er semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1er semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

Cadrage général pour chaque année d'études en session 2 :

L1 Examen terminal = CE + PE (1h30) (L'étudiant garde ses notes de CC = CO, PO, CRL)

L2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)
L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES)

Intégration du CLES en L3 – semestre 6

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 6 de L3 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD.

Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau B1 ou supérieur lors du test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES

Licence 3 – Semestre 6

Obtention d'une certification de niveau B2 : 20/20

Obtention d'une certification de niveau B1 : 16/20

Voici le tableau de correspondance des notes (CLES) pour le niveau LICENCE uniquement.

	Obtention d'une certification B1	Obtention d'une certification B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

INFORMATIONS PRATIQUES

S.U.A.I.O

Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à :

- Affiner votre **parcours de formation** (poursuites d'études, débouchés professionnels auxquels mènent vos études, réorientation, etc). Pour cela, différents moyens sont à votre disposition :
 - ⇒ La consultation du fonds documentaire (en auto documentation ou avec l'aide de la Responsable du Centre).
 - ⇒ Et la possibilité de rencontrer un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP).
- Rechercher un **stage** ou un **emploi** (démarches à entreprendre, relecture du CV et de la lettre de motivation, conseils pour la préparation de l'entretien, etc) :
 - ⇒ A l'aide d'un fonds documentaire spécialisé : CV, lettre de motivation, tests, entretien d'embauche, stage, création d'entreprise, etc.
 - ⇒ Et avec la possibilité de rencontrer la personne en charge de l'Insertion Professionnelle.

Maison de l'étudiant
Avenue de l'Université à Dunkerque
Tél : 03-28-23-75-50
E-Mail : suaiodk@univ-littoral.fr

S.U.A.P.S

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le SUAPS vous propose un éventail de plus de 25 activités réparties sur les 4 sites universitaires. Il organise, développe et anime ces activités physiques et sportives pour tous les étudiants de l'ULCO. Il met en place des tournois, nuits du sport et Journée du Sport sur les différents sites de l'Université. Dès la rentrée, les plannings sont affichés dans les sites universitaires et distribués lors des pré-rentrées.

Contact : les secrétariats STAPS et SUAPS

F.F.S.U

Fédération Française du Sport Universitaire

La pratique d'un sport dans le cadre de l'association sportive universitaire (compétitions, arbitrage, encadrement, participation) vous donnera une note de pratique ajoutée à la pratique de spécialité. Cette note varie donc en fonction de l'implication de l'étudiant dans l'activité choisie et de votre niveau de performance sportive.

Contact : les secrétariats STAPS et SUAPS

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Soins

- Consultations (Soins urgents, Vaccinations, Certificats de sport, Renouvellement pilules contraceptives)
- Examen de santé réglementaire
- Accompagnements et intégration des étudiants en situation de handicap,

Consultations infirmière et médicale sur rendez-vous tous les jours.

Consultations psychologiques

Mal être, isolement, difficultés psychologiques... entretiens sur rendez-vous auprès de la secrétaire
(03.28.23.71.61) ou smppsdk@univ-littoral.fr

Prévention

- Gestion du stress, nutrition, auto évaluation santé
- Formation secourisme (PSC1) : délivrance du diplôme « Protection et Secours Civique niv 1
- Universanté Nutrisport en octobre novembre testez vos performances, villages santé-prévention

Une équipe de professionnels de santé

Infirmières/Médecins/Secrétaire/Psychologues

Contacts

Secrétariat tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
03.28.23.71.61

smppsdk@univ-littoral.fr

<http://www.univ-littoral.fr/vieetudiante/sante.htm>

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (BULCO)

Vous pouvez **consulter sur place** à la BULCO des **documents libres et gratuits** pour tous les publics, il suffit de vous inscrire (gratuit et obligatoire pour les étudiants).

Différents services vous y seront proposés :

- **des Espaces de travail** : Afin de travailler dans les conditions qui vous conviennent le mieux, vous trouverez à la BULCO, des zones de silence et des salles de travail en groupe (réservables à l'accueil des bibliothèques).

- **Internet et Wi-Fi** : Des postes informatiques permettent de se connecter à Internet et à OpenOffice. Les étudiants, enseignants, et le personnel de l'ULCO disposent d'un accès Wi-Fi au sein des bibliothèques.

- **Photocopieurs et imprimantes**

Des photocopieurs et des imprimantes sont à votre disposition (service payant).

- **Animations culturelles**

Des animations culturelles sont proposées régulièrement.

Le responsable de l'animation culturelle de la BULCO et toute son équipe sont à votre écoute pour recueillir vos remarques et suggestions.

Suivez l'actualité culturelle (expositions, conférences, projections...) sur Bulcoblog, Facebook et Twitter.

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site de la BULCO :

<http://bulco.univ-littoral.fr/>

ou

Contact mail : bulco@univ-littoral.fr

LE Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)



La mission du CEL/Hubhouse est de faire de l'ULCO une université d'excellence en entrepreneuriat.

La réalisation de cette mission passe par trois axes d'actions à destination des étudiants et des équipes pédagogiques des quatre sites de l'ULCO. Ces trois axes d'actions concernent la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Ce programme doit permettre de développer l'esprit d'entreprendre de nos étudiants, d'éveiller leur puissance créatrice et de susciter leur engagement dans des projets entrepreneuriaux. Il est sous-tendu par une démarche de plus en plus riche et structurée où les étudiants sont appelés à prendre des initiatives, à élaborer des projets et à les gérer ou simplement à intérioriser des valeurs entrepreneuriales. Ce peut être des projets individuels ou collectifs liés à leur domaine d'études. C'est dire que les actions relatives au développement de l'esprit d'entreprendre que nous proposons s'adaptent pleinement aux besoins de nos filières de formation, ce en fonction de leurs particularités et des exigences en matière de pratiques professionnelles. Une telle démarche permet aux étudiants de se démarquer de façon concrète sur le plan de la créativité, de l'innovation et de l'action. L'esprit entrepreneurial que nous inculquons à nos étudiants se traduit par une manière d'être, de penser et d'agir. Cet esprit favorise le désir d'entreprendre, d'innover et de réaliser des projets professionnels personnels en termes de salarié ou de créateur/repreneur d'activité qui réussit.

Présentation de « destination entreprendre 2014 »

Le CEL/HUBHOUSE est implanté dans ses locaux du 2^{ème} étage de la Maison de l'Etudiant depuis maintenant 2 ans lieu où tout est mis en œuvre pour accueillir, guider, soutenir l'étudiant dans ses projets, ses envies de création (association, entreprise) ou pour le conforter vers une meilleure insertion professionnelle vers le salariat, en lui donnant des aptitudes, des comportements entrepreneuriaux (créativité, confiance en soi, initiative, esprit d'équipe, innovation, autonomie, goût du challenge,).

Outre nos activités pédagogiques récurrentes, nous avons conçu :

« Destination Entreprendre 2014 »

Il s'agit de proposer, dans nos locaux, une série d'événements pédagogiques, entrepreneuriaux mais aussi « festifs », destinée à :

- amener nos étudiants et leurs enseignants à connaître nos locaux, les outils mis à leur disposition
- découvrir nos missions,
- démontrer que l'entrepreneuriat peut être souvent source d'épanouissement, de réalisations valorisantes, de dépassement de soi et aussi de découvertes, de rencontres

Cette version 2013 de « destination entreprendre » sera testée et évaluée sur Dunkerque pour être, au cours des années à venir, déclinée sur les 4 sites de Dunkerque, dans une version remaniée.

Contact : Chantal VANDENBROUCKE

Tél. 03 28 23 70 91 chantal.vandenbroucke@univ-littoral.fr



EMPLOIS ETUDIANTS

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du n°2007-1915 du 26 décembre 2007 concernent les activités suivantes :

- le tutorat d'accueil
- le tutorat d'accompagnement pédagogique
- le tutorat en bibliothèque universitaire
- le tutorat en bureautique
- l'appui aux personnels de bibliothèques (monitorat)
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- l'animation sportive et culturelle
- la promotion de l'offre de formation

La liste des emplois est disponible sur le site de l'université – Rubrique « recrutement » en page d'accueil, puis rubrique « emplois étudiants, vous pouvez y consulter les offres et télécharger le dossier de candidature.

Les horaires de travail seront déterminés ultérieurement par le responsable de tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais (soit sur Apoweb, soit à la chaîne d'inscription), les contrats ne pouvant débiter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre d'heures maximales autorisées par étudiant au cours d'une même année universitaire est de 180 heures.

Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emploi. Les numéros d'annonces souhaités (maximum 5 annonces) seront directement à renseigner sur la page de candidature.

Afin de faire acte de candidature à l'une des offres d'emploi, vous devez créer un compte puis vous connecter à l'application informatique ci-après.

Le dossier de candidature devra immédiatement être imprimé et signé puis envoyé avec les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

Université du Littoral Côte d'Opale
Direction des Ressources Humaines
Bureau du personnel BIATOSS
1 place de l'Yser - BP 1022
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Attention : votre candidature ne sera effective qu'à réception de votre dossier et des pièces jointes nécessaires à la Direction des Ressources Humaines.

Vous pourrez consulter le suivi de votre dossier en vous connectant à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe.

CONTACTS

Direction du Département Géographie :	M. LE BLANC direction.geographie@univ-littoral.fr
Responsable d'année L3 :	Mme FRERE Severine.Frere@univ-littoral.fr
Président de Jury L3 :	M. BOISSONADE jerome.boissonade@univ-littoral.fr
Secrétariat Licence Géographie :	Mme Emilie FERYN secretariat.geographie@univ-littoral.fr Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
Adresse Postale :	Département Géographie et Aménagement Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP65526 59379 Dunkerque Cedex

SERVICES UNIVERSITAIRES

<i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i>	55, avenue de l'Université BP 95250 59379 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.74
<i>Restaurant Universitaire (RU) :</i>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>CROUS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>SUAPS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<i>Assistante sociale :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<i>Infirmière :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11